ESA - Saint-Luc Liège
Bd de la constitution, 41
4020 Liège
Tél : 04 / 341.80.00

- Rapport écrit

Wendelski Marc

Objectifs

Les objectifs du rapport écrit sont d'amener l'étudiant.e à:

Produire un travail écrit structuré en veillant à respecter les règles orthographiques, grammaticales et les diverses contraintes (syntaxe, sommaire, bibliographie, mise en forme…).

Rédiger un travail de fin d'études en relation avec son travail de jury artistique, en veillant à contextualiser son projet et à expliciter de façon critique sa démarche artistique.

Poser un regard critique sur sa production artistique, en formuler les enjeux et en décrire les processus de création.

Se documenter, chercher des références ou des ressources capables de nourrir son projet artistique et sa réflexion.

Démontrer son autonomie et sa capacité à planifier le travail au travers de ses rencontres avec son promoteur ou sa promotrice (organisation, gestion du temps/suivi).

Contenu

Le rapport écrit relatif au travail de fin d'études est un travail personnel, un écrit original qui permet à l'étudiant.e de développer ses capacités d'analyse, de synthèse et de présentation. Cet écrit pose notamment un regard critique sur la démarche artistique et le processus de création du projet de jury externe en vue de développer l'analyse réflexive de l'étudiant.e. Ce rapport écrit est donc en lien direct avec le projet artistique soumis au jury externe.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Contextualisation et explication des échéances, méthodes et enjeux en début d'année puis apprentissage en autonomie avec suivi régulier du promoteur ou de la promotrice.

L'organisation, et la planification des rencontres avec les promoteurs/trices relève de la responsabilité de chaque étudiant.e.

Mode d'évaluation pratiqué

Le jury d'évaluation du travail écrit se compose du promoteur et du lecteur. La pondération : chaque note contribue dans les mêmes proportions pour la note finale.

L'UE TFE ne peut faire l'objet d'une seconde session. Les deux éléments qui composent cette UE ne sont pas sécables.

Le rapport écrit doit être remis en version électronique et en version papier aux promoteurs et déposé sur le serveur MyIntranet au plus tard 15 jours avant la date du jury artistique.

Support de cours

© ESA Saint-Luc Liège | 2026 | Tous droits réservés

ESA - Saint-Luc Liège
Bd de la constitution, 41
4020 Liège
Tél : 04 / 341.80.00

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

© ESA Saint-Luc Liège | 2026 | Tous droits réservés